

PV de l'Assemblée Générale du 16 mai 2025
Salle de Gymnastique de l'Ecole des Missions - St-Gingolph

1. Accueil et mot de bienvenue (par le Président M. Claude Roch)

Ordre du Jour :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale (19 avril 2024)
3. Présentation des comptes de l'exercice 2024 (exploitation et bilan)
4. Rapport des vérificateurs et nomination de l'organe de contrôle avec décharge au comité
5. Présentation des budgets 2025 et 2026 et des projets
6. Acceptation des budgets 2025 et 2026
7. Situation financière des travaux et décompte final
8. Présentation du personnel
9. Inauguration du bâtiment de La Tourelle – Dimanche 01.06.2025
10. Divers

La séance est ouverte à 19h15 par M. Claude Roch. Il souhaite la bienvenue et remercie chacun·e pour sa présence. Il salue en particulier la présence de Mme Mireille May, membre d'honneur et l'une des fondatrices de « la parenthèse ».

Parmi les personnes excusées, Claude Roch cite les conseillers d'Etat MM Christophe Darbellay, Mathias Reynard et l'ancien président de l'association M. Michel Beytrison.

La commune de St-Gingolph est représentée par Mme Antigona Berisa, conseillère communale.

Claude Roch relève qu'à ce jour les travaux sont terminés ; les premiers locataires ont emménagé à l'étage inférieur et les séjours de « la parenthèse » vont démarrer le 10 juin. L'association a bon espoir que les trois autres logements soient prochainement occupés.

Claude Roch dit le plaisir de l'association d'être parvenu au terme de cette rénovation dans de bonnes conditions.

.

2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale (19 avril 2024)

Ce pv est approuvé par les membres.

3. Présentation des comptes de l'exercice 2024 (exploitation et bilan)

M. Bruno Perroud, directeur de Cerebral VS, présente et commente les comptes 2024.

Au passage, Claude Roch remercie Mme Margrit Picon-Furrer pour son travail conséquent accompli, en particulier ces derniers temps ; le comité est également remercié ; il souligne également le soutien important de Bruno Perroud qui a donné de nombreux conseils tout au long du chantier.

Bruno Perroud en profite pour saluer les participant·e·s aux séjours.

Il annonce un déficit de CHF 3'734.

Les participant·e·s proviennent à 40% du canton de Vaud et à 60% du canton du Valais ; les tarifs diffèrent d'un canton à l'autre.

Un écart minime est relevé au niveau des salaires ainsi que des prix de pension en comparaison avec le budget ; la négociation avec l'Etat du Valais a débouché sur une subvention de CHF 127'000 ; à cela s'ajoutent un soutien important de la Loterie Romande ainsi que des dons privés pour un montant d'env. CHF 90'000.

Un budget a été prévu pour le bus mais celui-ci sera imputé dans les comptes 2025 ; il est possible que l'association ait besoin d'un 2^{ème} bus.

La fortune a diminué quelque peu ; elle a été utilisée en partie pour diminuer l'emprunt concernant la construction.

Concernant l'acquisition du bus : son coût de CHF 120'000 a été couvert par la Loterie Romande (CHF 56'000), le garage Zénith (Michel Zuchuat : CHF 56'000). Le solde a été payé par le Garage Mercedes (CHF 8'000).

Claude Roch propose de passer au vote ; l'Assemblée approuve ces comptes à l'unanimité.

4. Rapport des vérificateurs et nomination de l'organe de contrôle avec décharge au comité

M. Pierre-André Gex présente le rapport de l'organe de contrôle (la société NOFIVAL) ; celui-ci est accepté.

5. Présentation des budgets 2025 et 2026 et des projets

Claude Roch donne la parole à M. Thierry Cornut.

Thierry Cornut salue les participant·e·s puis présente les budgets 25-26 ; il souligne l'appui important des communes, ceux de l'Etat, de la Loterie Romande, ainsi que de plusieurs donateurs pour leur soutien important ; il les remercie.

Thierry Cornut relève que les activités organisées durant quelque temps sur deux sites distincts ont généré des coûts supplémentaires.

En 2025, il faut noter une augmentation des charges salariales ; au poste « Produits », le montant de la contribution des participant·e·s a légèrement augmenté ; CHF 128'000 sont à trouver

Pour 2026, au poste « Charges », on note qu'un exercice complet se déroulera à « la parenthèse » ; les frais concernant les locaux sont en augmentation (crédit) ; dans les produits, le montant des locations est à prendre en compte ; une recherche de fonds pour un montant d'environ CHF 100'000 est à prévoir.

6. Acceptation des budgets 2025 et 2026

Claude Roch précise que les coordinateur·trice·s ; M. David Vergères et Mme Morgane Gay ont travaillé en doublure durant 3 mois (du 1^{er} avril au 30 juin) ; ce qui a généré l'augmentation des charges salariales pour 2025 ; il relève que les repas seront fournis gratuitement par l'Ecole Hôtelière du Bouveret, la « Culinary Arts Academy Switzerland.

Claude Roch propose à l'Assemblée de passer au vote ; les budgets 2025 – 2026 sont approuvés à l'unanimité.

7. Situation financière des travaux et décompte final

Les chiffres sont pratiquement définitifs ; les factures sont inférieures au budget et aux soumissions ; les deux appartements mis en location étant finalement non-meublés, une économie de CHF 60'000 est à prendre en compte. Claude Roch exprime ses remerciements au bureau d'architecture « AV Archi SA – de Michel CACHAT et Marion HUGUET – MARCALBERT » ainsi qu'aux entreprises pour la qualité de leur travail.

Une réserve de CHF 20'000 est à disposition.

Pour le financement : le coût se monte à 3,148 mio ; dans le fonds de rénovation, CHF 50'000 sont disponibles ; une remise de CHF 80'000 a été accordée par les entreprises ; la Loterie Romande va encore nous soutenir à hauteur de CHF 250'000 suite au décompte final ; il en sera de même pour le service « Patrimoine bâti » du canton du Valais ; Claude Roch remercie encore Cerebral CH – l'Ecole des Missions – la fondation genevoise Lord Michelham. Une subvention de CHF 425'000 est encore attendue ; le département de la santé et des affaires sociales amènera son soutien à hauteur de CHF 150'000 (médical) ; pour le secteur « Energie », une aide va encore nous être attribuée ; le prêt sans intérêt de l'Antenne Valais Romand (prêt NPR – Nouvelle Politique Régionale CHF 600'000) a été déterminant.

Un emprunt d'environ CHF 266'000 (au lieu de CHF 1 mio au budget) sera à conclure avec la BCV.

Claude Roch ouvre la discussion sur ce sujet ; aucun commentaire n'est donné ; il exprime l'espoir que les membres de l'Association soient satisfaits de la réalisation.

8. Présentation du personnel

Claude Roch annonce le départ de David Vergères ; il le remercie pour le tout le travail accompli ; David Vergères prend la parole pour rappeler le chemin parcouru ; il dit partir heureux et serein face au travail accompli ; il dit sa confiance concernant la reprise de « la parenthèse » par Morgane Gay et Mme Aline Grenier.

Morgane Gay se présente ; elle rappelle qu'elle a eu l'occasion de travailler dans les anciens locaux de « la parenthèse » avant de suivre une formation d'Educatrice Sociale ; elle est heureuse de rejoindre l'équipe pour poursuivre le travail.

Claude Roch donne la parole à Aline Grenier qui se présente à l'Assemblée et dit également se réjouir de débiter son activité à « la parenthèse ».

9. Inauguration du bâtiment de La Tourelle – Dimanche 01.06.2025

Claude Roch donne la parole à Margrit Picon-Furrer qui présente la fête d'inauguration de « la parenthèse » (dimanche 1^{er} juin) avec le programme :

Messe – partie officielle – stands de nourriture dans la salle de gymnastique – animation par des enfants ukrainiens – visite des locaux à heures piles – tombola pour générer des fonds ; Margrit Picon-Furrer annonce que cette tombola démarre officiellement à cette Assemblée Générale ; elle ajoute le geste particulièrement généreux de la société Baillifard-Veuthey SA (téléviseurs, bons-cadeaux, divers appareils électriques) – la fête se terminera à 18h. Le parcage autour de « la parenthèse » sera limité (consulter les informations sur le site www.laparenthese.ch) ; il sera préférable de se parquer au Bouveret puis de se rendre à pied sur le lieu de la fête (env. 10 min.) – Margrit Picon-Furrer informe que des conférences de presse ont eu lieu les 15 et 16 mai afin de diffuser des informations sur cette inauguration ainsi que sur la reprise des activités (le 10 juin) de « la parenthèse » dans les locaux rénovés.

10. Divers

Claude Roch donne une précision concernant le bâtiment : « la parenthèse » occupera un niveau – actuellement, 2 appartements sont loués (rez inférieur et 1^{er} étage) – un 3^{ème} appartement reste à louer (dans les combles) – 2 étages sont consacrés à des séjours de vacances.

Aucun autre divers n'est formulé. L'assemblée se termine par un apéritif offert par la commune de St-Gingolph.

Le 25 avril 2025

Claude Roch
Président

Pierre-André Gex
Secrétaire